

Maître de l'ouvrage
Carimob SA

Direction des travaux
Pillet SA
Chemin de Paris 5
1233 Bernex
Collaborateur :
Yves Beytrison

Architecte
Bureau d'architecte
Duboule Gabriel
Carrefour de Rive 2
1207 Genève
Collaborateur :
Olivier Lacour

Ingénieurs civils
Pillet SA
Chemin de Paris 5
1233 Bernex
Collaborateur :
Toni Petrucci

Bureaux techniques
Electricité:
Tecoconsult SA
Stupf Rodolphe
Rue de Lyon 110
Case postale
1211 Genève 13
Sanitaire :
Buclin Pierre SA
Rue Boissonnas 9
1227 Les Acacias
Chauffage / Ventilation :
Reiser Daniel
Hirt Dominique succr.
Rue des Noirettes 34
1227 Carouge

Géomètre
Adrien Küpfer
Rue Jean-Jacques Rousseau 36
1201 Genève

Coordonnées
Chemin de Paris 5
1233 Bernex

Conception 2000

Réalisation 2001



SITUATION / PROGRAMME

Intégration au tissu des constructions villageoises.
Face au chemin de Paris, à Bernex, ce bâtiment de bureaux s'inscrit dans le tissu général d'implantation des constructions villageoises. Il protège, en la refermant, une petite place circonscrite par un immeuble de logements en PPE.

La zone protégée de Bernex (4B prot) recouvrant le périmètre du projet, celui-ci devait impérativement répondre aux différentes contraintes engendrées par cette situation: gabarit, distances aux limites, choix des couleurs et des matériaux, notamment.

Le projet original, qui ne comptait que du logement s'est vu passablement retravaillé pour permettre d'accueillir des bureaux d'entreprise comportant 20 postes de travail, jusque-là situés dans un bâtiment voisin.

Avec un volume global de 1'875 m³ SIA, la construction propose 615 m² de surface brute de planchers pour une emprise au sol de 205 m² sur un terrain de 4'235 m².

PROJET

Deux volumes distincts et un sous-sol entièrement exploité. Réalisé en 10 mois, le bâtiment présente deux géométries distinctes (nord/sud) et affiche clairement son caractère contemporain par rapport à l'immeuble de logements, au type villageois affirmé.
La transition des deux géométries est traitée sous forme de "joint négatif", totalement vitré.

Ces dispositions, voulues pour favoriser la clarté, la lisibilité et la matérialisation des volumes, contribuent également à clarifier l'implantation de l'ensemble, en définissant une petite place protégée des nuisances sonores engendrées par le trafic sur la route de Chancy.

Le premier volume se distingue par son expression minérale et présente des façades en élément préfabriqués "sandwich", rapportés sur la structure principale. Celle-ci est réalisée classiquement avec des porteurs ponctuels et des dalles en béton armé qui reposent sur un radier général.

Photos

La lisibilité du plan est renforcée par l'adoption de volumes clairement séparés et interdépendants, réalisés sur une base commune, avec traitement extérieur différencié.



Le deuxième volume, bâti sur une base identique, figure une sorte de dilatation du premier sur la petite place et offre un vis-à-vis plus sensible au logement. Bordé de plaques en fibrociment de couleur chaude, il est percé de fines ouvertures horizontales, protégées par un large avant-toit.

A l'intérieur, l'accent a été mis sur la rationalité des espaces de travail et de circulation et, surtout, sur l'abondance de la lumière naturelle. Hormis quelques bureaux fermés pour la direction de l'entreprise, les locaux sont formés de grands espaces de travail paysagers, auxquels s'ajoutent, au sous-sol, une salle de conférence ouverte sur un patio, une cafétéria et des locaux d'archives.

Outre la volonté de séparer clairement les deux entités qui composent l'entreprise, ces options ont permis de procéder à des choix constructifs faciles et rapides à mettre en oeuvre, en préservant la qualité des finitions et leur sobriété, voulue pour constituer un élément clair et unificateur de l'ensemble.

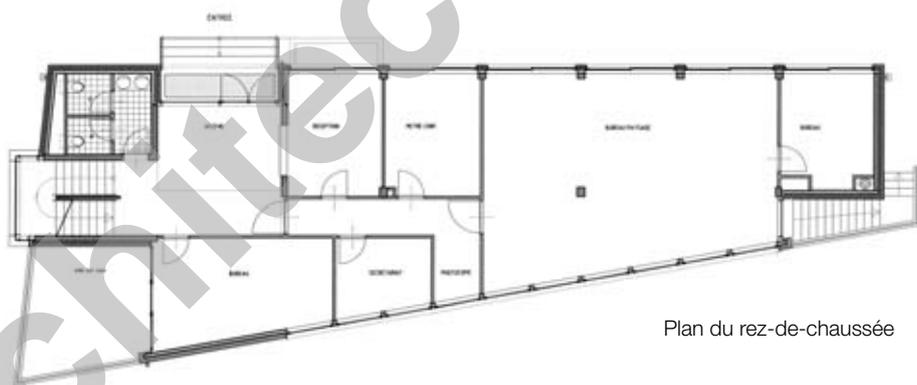
Des vitrages alu ou mixtes alu-acier équipent toutes les faces du bâtiment. A l'intérieur, les planchers sont massifs, posés sur lambourde, tandis que les faux-plafonds sont constitués de panneaux en fibre acoustique, rapportés sous les dalles brutes.



Coupe



On a choisi de climatiser certains bureaux et d'extraire l'air en toiture, la distribution du chauffage se partageant entre radiateurs et convecteurs de sol. Le câblage universel chemine dans des canaux de sol.



Plan du rez-de-chaussée

Caractéristiques générales

Surface du terrain	: 842 m ²
Surface de planchers	: 615 m ²
Emprise au rez	: 205 m ²
Volume SIA	: 1'875 m ³
Abri PC	: 7
Places de parc	: 16

Seoo

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Travaux de maçonnerie et terrassement

ZSCHOKKE Construction SA
1219 Aire

Couches de support composées, chapes

CHILLEMI & Cie SA
1205 Genève

Construction préfabriquée en béton et en maçonnerie

PRELCO SA
1214 Vernier

Carrelages

Jean LANOIR SA
1227 Carouge

Revêtement de façades Eternit

CIFACE SA
1219 Aire

Revêtements de sol en bois

MULTISOL SA
1228 Plan-les-Ouates

Ferblanterie - Etanchéité

CERUTTI J.-M. & D.
1219 Châtelaine

Plâtrerie

BELLONI SA
1227 Carouge

Fenêtres en métal léger

FERRONNERIE GENEVOISE SA
1219 Le Lignon

Peinture intérieure et extérieure

DITECO SA
1217 Meyrin

Volets-contrevents de fenêtres et portes-fenêtres

GRIESSER SA
1217 Meyrin

Portes intérieures en bois

DEGAUDENZI & Cie
1227 Carouge

Installation électrique

THORENS SA
1222 Vésenaz

Agencements de cuisine

TEK CUISINES SA
1227 Les Acacias

Installation chauffage

BOSSON & PILLET SA
1213 Petit-Lancy

Faux plafonds

MAZZOLI R. SA
1226 Thônex

Installations de ventilation

VENTILAIR SA
1219 Le Lignon

Nettoyage du bâtiment

NOYA Manuel
1207 Genève

Installation sanitaire

DUBOUCHET SA
1227 Carouge

Aménagements extérieurs

BOCCARD SA
1217 Meyrin

Ouvrages métalliques courants (serrurerie)

MURNER Olivier
1227 Les Acacias

Fourniture de bureaux

FORMES & FONCTIONS
1206 Genève